VESOUL Hôpital

Le Dr Jacques Salagnac part en retraite

Le médecin, praticien au groupe hospitalier 70, prend une retraite bien méritée, après 44 ans de carrière à Vesoul exclusivement. Chef du service ophtalmologie, le Dr Salagnac a beaucoup œuvré pour le développement du service.

Il y avait beaucoup d'émotion, dans les mots du directeur du groupe hospitalier 70, vendredi midi. Entouré de médecins, d'infirmières, d'internes et d'autres agents de l'hôpital, Pascal Mathis disait au revoir au Dr Jacques Salagnac, qui œuvrait dans l'établissement vésulien depuis 44 ans.

À l'âge de 71 ans, le chirurgien ophtalmologue, chef de service, tire sa révérence, pour une retraite bien méritée. « Il faut savoir s'arrêter… », glisse le chirurgien en souriant. En réalité, la retraite, il en était question depuis plusieurs années pour le Dr Salagnac. Mais soucieux de préparer la transition, le praticien hospitalier a préféré prendre ses distances en douceur. Tout en réduisant progressivement son activité, il a ainsi travaillé avec l'équipe et la direction à une vaste réorganisation du service ces trois dernières années (lire par ailleurs). Cette fin de parcours est à l'image de sa carrière, tant le praticien a fait pour l'hôpital vésulien et le service d'ophtalmologie.

Malgré une réputation largement faite bien en dehors du département, le Dr Salagnac n'a jamais quitté la Haute-Saône. « Mon grand-père maternel était radiologue à Besançon, et avait une maison à Buthiers, dans laquelle j'ai passé toute mon enfance. J'ai toujours trouvé la Haute-Saône magnifique. »

Il est pourtant né à Nice. Il y a passé ses 18 premières années. Son goût pour l'art moderne l'oriente vers des études en architecture aux beaux-arts à Paris. Projet qu'il abandonne au bout d'un an. Il a 20 ans et démarre des études de médecine à Besançon, influencé par son père, lui-même ophtalmologue, qu'il admirait beaucoup. Sept ans plus tard en 1973, le voilà interne à Vesoul. Des années plus tard, en tant que praticien hospitalier, il développe le service en proposant d'opérer les patients de la myopie avec l'utilisation du laser excimère : il n'y en a alors que quatre en France. Avant-gardiste, il a toujours favorisé l'utilisation d'appareils de pointe et a développé la chirurgie ophtalmique. Il a aussi contribué au développement de la chirurgie ambulatoire. « Nous étions fiers d'aller dans des départements voisins et d'entendre parler de l'hôpital de Vesoul à travers le Dr Salagnac », intervient Alain Joyandet, président du conseil de surveillance du GH70. « Je suis épaté par votre carrière, en termes de renommée et en même temps par cette proximité que vous avez su conserver. »

Sans quitter définitivement la Haute-Saône, le médecin va désormais lever les voiles vers l'arrière-pays niçois avec sa compagne.

Laurie MARSOT

Vendredi, dans une salle de l'hôpital, où une cérémonie en l'honneur du Dr Salagnac (au 1er plan) était organisée, avec le directeur Pascal Mathis (à droite), le Dr Aury, qui prendra la chefferie de service et Alain Joyandet, président du conseil de surveillance. Photo Dominique ROQUELET

Les investissements se poursuivent en ophtalmologie

Depuis 2016, le groupe hospitalier déploie des moyens humains supplémentaires en ophtalmologie pour tenter de contrer la pénurie en libéral. L'équipe a ainsi été renforcée par des professionnels paramédicaux : une optométriste et une seconde orthoptiste. Avec le départ du Dr Salagnac, le service se compose de trois praticiens hospitaliers (le Dr Patrick Aury, qui passe désormais chef de service, le Dr Mihaela Buboï et le Dr Marie Friot), de deux assistants spécialistes (de jeunes ophtalmologistes qui viennent de valider leur spécialité) et de deux internes.

Parallèlement, l'hôpital avait développé dès 2015 des consultations sur son site de Luxeuil-les-Bains. Ces consultations, jusque-là limitées à deux jours par semaine, vont désormais être ouvertes sur l'ensemble de la semaine. Enfin, le GH70 avait aussi procédé à de gros investissements sur le plateau technique. Une dynamique qui va se poursuivre en 2018 avec l'acquisition d'un nouveau laser pour les chirurgies réfractives, d'un coût de 450 000 €.